

Pays de Maurienne

INFOS

JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

N°1
Décembre 2005

LE POINT SUR le Conseil Local de Développement

• Paroles de mauriennais

..... page 2

LE TOURISME en Maurienne

..... page 3

LE PROGRAMME

leader +

- Les espaces publics numériques
- Zoom sur un projet : Des Tic pour le locatif

..... page 4

E d i t o



Le Pays de Maurienne en actions !

Alors que s'annonce le premier anniversaire de la mise en oeuvre des contrats de développement sur la vallée de la Maurienne, de nombreuses réalisations peuvent déjà témoigner de l'efficacité du travail collectif engagé autour du Pays de Maurienne. Seul, on va peut-être plus vite mais ensemble on va sûrement plus loin dans un champ d'intervention plus large : tourisme, logement, nouvelles technologies... La lecture de ce numéro 1 du journal du Pays de Maurienne vous propose de faire en quelques lignes le point sur l'avancée des ambitions mauriennaises présentées dans le précédent journal l'an passé.

Quatre pages pour résumer douze mois de travail, c'est un peu court. Découvrez dans ce journal, au travers d'exemples concrets, l'essentiel du travail issu de volontés partagées par les communes de la vallée. Et pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter le site portail de la vallée de la Maurienne, le www.maurienne.fr. Son objectif est de mieux vous informer et de vous accompagner au quotidien. Plusieurs outils seront disponibles à terme : suivre l'avancement de l'instruction de son permis de construire, rechercher une association ou un club dans la vallée... En ligne depuis peu, la première version du www.maurienne.fr permet d'ores et déjà d'accéder à des offres de logements locatifs à l'année sur les six cantons.

Le Pays de Maurienne se construit pour vous et par vous. C'est en proposant votre participation aux réunions du Conseil Local de Développement que vous saisissez l'occasion d'expérimenter la démarche citoyenne et de réfléchir à l'avenir de votre territoire. Lieu de débat et de concertation, le Conseil Local de Développement dessine le paysage de la vallée pour demain.

Jacques RICARD et Marc TOURNABIEN - Co-Présidents du Conseil Local de Développement du Pays de Maurienne

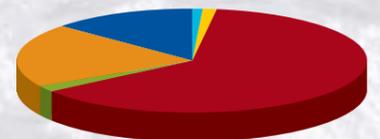
CDPRA-CT : un sigle étrange pour des actions concrètes

Le 30 juin 2005, Jean-Jack Queyranne et Jean-Pierre Vial (les Présidents de la Région Rhône-Alpes et du Département de la Savoie) ainsi que Sylvaine Astic (Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne) ont rejoint Marc Tournabien (Président du Syndicat du Pays de Maurienne) pour officialiser le lancement de deux contrats de développement taillés sur mesure pour la vallée de la Maurienne. Cette page vous informe sur ce nouveau partenariat au service de la Maurienne.

- **Appellation :**
Contrat de Développement de Pays de Rhône Alpes et Contrat Territorial.
- **Partenaires :**
Le Département de la Savoie, la Région Rhône Alpes, l'Etat, l'Europe.
- **Durée :**
5 années, de décembre 2004 à décembre 2009.
- **Contenu :**
Un ensemble de projets subventionnés qui se déclinent sur les communes de Maurienne.
- **Gestion :**
Un comité de pilotage, composé des représentants du Syndicat du Pays de Maurienne et de ses partenaires, conduit l'exécution des contrats.
- **Exemples concrets :**
Création de logements locatifs dans des bâtiments communaux à réhabiliter, soutien de huit manifestations culturelles, promotion touristique des villages et stations de Maurienne...
- **Coût global des actions :**
27 millions d'euros dont 9,2 millions de subventions.

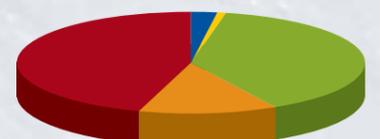
D'où provient l'argent ?

- Région Rhône-Alpes
- Département de la Savoie
- État
- Collectivités locales
- Europe
- Autres



Comment est-il dépensé ?

- Les services
- L'économie
- Le tourisme
- Le cadre de vie
- Fonctionnement du contrat



Un coup de pouce au logement

Rares sont ceux qui ne sont pas concernés par la question du logement. Et les difficultés rencontrées par les rhônalpins n'épargnent pas la population mauriennaise et les nouveaux venus : trouver un logement est un parcours difficile, se loger devient cher. Fort de ce constat, les acteurs locaux mettent volontairement l'accent sur cette problématique pour constituer un véritable «volet logement» à l'intérieur des contrats de développement. Tour d'horizon avec Jérôme Doublier, du Cal-Pact de Savoie, association pour l'amélioration de l'habitat.

Quelles actions pour le territoire mauriennais ?

Elles sont au nombre de 3 :

- Les communes de Maurienne peuvent bénéficier d'aides régionales et départementales pour remettre en état les logements communaux vacants depuis plus de deux ans, en contre partie de loyers encadrés. L'objectif est de produire 50 nouveaux logements en location d'ici à 2009.
- Les regroupements de communes bénéficient aussi d'aides pour le suivi-animations des **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** des cantons de Saint-Michel-de-Maurienne et de Modane. Les OPAH visent l'amélioration du patrimoine privé.
- Le «fichier logement interactif Maurienne» est opérationnel via Internet sur le site portail «maurienne.fr», ou au Bureau de l'Habitat de Saint-Jean, notre antenne en Maurienne.

Quels sont les effets attendus ?

Les OPAH et l'action sur les logements communaux visent deux objectifs sociaux : le maintien à domicile des propriétaires qui sont dans la nécessité de réaliser des travaux et le développement d'une offre locative de meilleure qualité. Elles permettent une revalorisation du patrimoine privé, et en matière d'urbanisme, une dynamisation des coeurs de villages en perte de vitesse.

L'objectif du «fichier logement interactif Maurienne» est de faciliter la recherche d'un logement en apportant un service efficace à la population. Il centralise les offres et les demandes d'habitat locatif non touristique de la vallée (propriétaire privé, OPAC, Agence immobilière) > lire en page 4.

Quelles seront les conséquences du Lyon Turin Ferroviaire ?

Le chantier de la partie française du tunnel franco-italien devrait amener plus de 2 000 ouvriers en Maurienne, pendant plusieurs années. Les besoins en hébergement seront très importants. La tension sur le marché locatif va progresser considérablement. Tout ce qui peut limiter cette hausse sera bienvenu.

Le point sur le Conseil Local de Développement

La réflexion continue

Le Conseil Local de Développement est un espace de concertation et d'échanges sur les thématiques abordées par les contrats de développement mais aussi sur des questions plus ouvertes concernant l'aménagement de la Maurienne et la vie de ses habitants. Six commissions sont constituées : services, agriculture-environnement, culture, économie, tourisme et communication. Contactez-nous pour nous rejoindre !

Des solutions à imaginer !

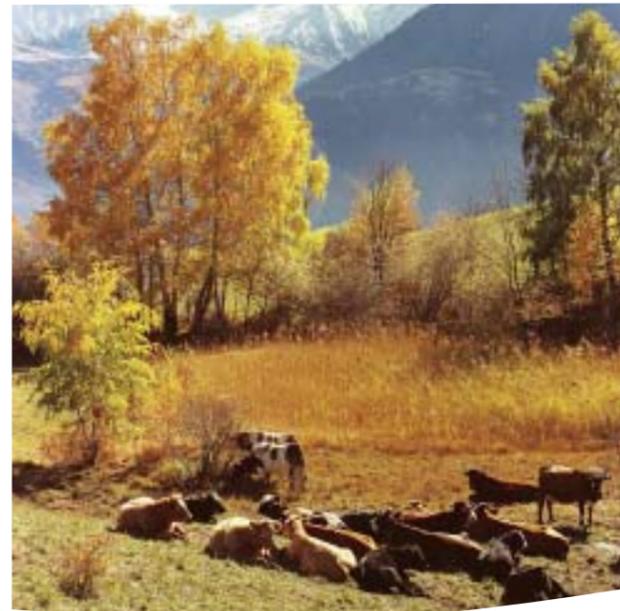
Dans le Contrat Territorial Maurienne, le Département de la Savoie a affecté une enveloppe pour le développement social : maintien à domicile des personnes âgées, développement des modes de garde petite-enfance, réinsertion sociale et professionnelle. La commission Services travaille sur un petit programme d'actions en prenant en compte les caractéristiques d'un pays de montagne : faible densité de la population, importance des distances d'un bout à l'autre de la vallée, ainsi qu'entre les bourgs de fond de vallée et les villages et stations d'altitude.

L'idée est de répondre aux besoins de la population grâce à des solutions innovantes et plus légères que les structures traditionnelles du type maison de retraite ou garderie, grandes consommatrices de fonds publics. Les bonnes idées qui sortiront de ces séances de travail seront proposées aux élus pour devenir de véritables expériences sur des portions du territoire mauriennais. À terme, une évaluation positive permettra peut-être de les généraliser au reste de la vallée.

Qui contacter ?

Le Pays de Maurienne a besoin de vous, de vos idées ! Pour devenir membre du Conseil Local de Développement et participer au développement de la vallée ou pour toute autre information complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre au :

Syndicat du Pays de Maurienne
CAR - Avenue d'Italie - BP 82
73303 ST JEAN DE MAURIENNE Cedex
Tél. 04 79 64 12 48 - Fax : 04 79 64 46 66
ou encore pour les plus branchés... :
spmcdpra@wanadoo.fr



Paroles de mauriennais échangées en réunion :

Les commissions discutent, débattent et proposent des solutions nouvelles à des questions qui intéressent la vallée. Un jour peut être, elles deviendront projet puis service à la population. Morceaux choisis :

Commission services :

- «Faire déjeuner ensemble les anciens et les enfants, voilà la solution inventée par La Chambre pour offrir le service de la cantine scolaire. Que des avantages : de nouveaux liens entre les générations et des finances locales qui ne s'emballent pas trop. Cette formule pourrait essaimer... La meilleure preuve : victime de son succès, la restauration scolaire à La Chambre est saturée par la demande.»
- «Une aide ménagère qui visite plusieurs personnes âgées dans l'Arvan-Villard met parfois près d'une heure pour relier les différents domiciles. La distance, la météo, sont des conditions défavorables pour cette activité en mal de main d'oeuvre et pourtant indispensable à nos aînés.»

Commission agriculture-environnement :

- «La commercialisation de la viande bovine dans la vallée est difficile «l'arrière et l'avant d'une vache ne se vendent pas de la même façon», aujourd'hui le consommateur prépare plus volontiers un bifteck qu'un pôt-au-feu. Et seul l'arrière-train fournit des biftecks.»
- «Je voudrais bien acheter de la viande locale, issue d'animaux élevés en Maurienne, mais je ne sais pas quels sont les bouchers ou les magasins qui en proposent... Comment obtenir cette information ?»
- «La sensibilisation à l'environnement concerne tout le monde, et pas seulement les enfants. Se former en permanence relève de la responsabilité collective : il y a tant à faire !»



Réhabilitation d'un logement dans l'école de Saint-Rémy-de-Maurienne

Le Tourisme en Maurienne

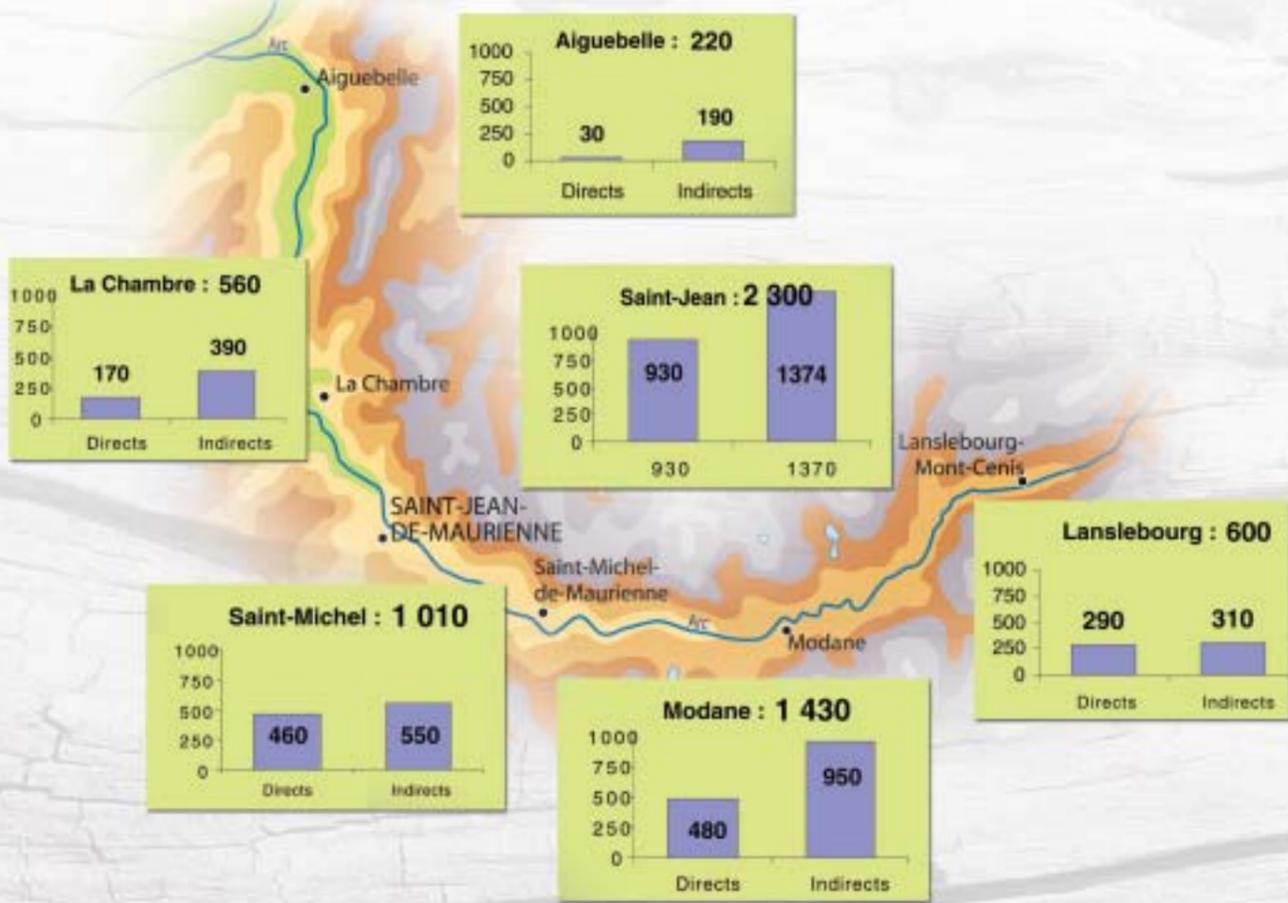
Comment répondre à des questions telles que : combien de touristes fréquentent la Maurienne ? Qu'apprécient-ils lors de leur séjour ? Quelles critiques formulent-ils ?

D'une manière générale, comment coller aux attentes de nos clients pour leur proposer les services qu'ils recherchent et quantifier les flux économiques que génère le tourisme dans notre vallée ?

Pour ce faire, le territoire de Maurienne a mis en place un Observatoire du Tourisme en Maurienne. Au delà de la simple observation, l'observatoire est un outil d'aide à la décision qui permet aux acteurs du tourisme d'orienter les actions de développement en fonction des évolutions du marché.

Pour réussir, cette démarche devra s'inscrire dans la durée et partager les résultats avec le plus large public. C'est pourquoi les conclusions des enquêtes sont consultables sur le site Internet www.maurienne.fr, à la rubrique «documentation».

Emplois salariés liés au tourisme par canton Emplois directs et indirects (en 2003)



Portail Internet et système de réservation en ligne

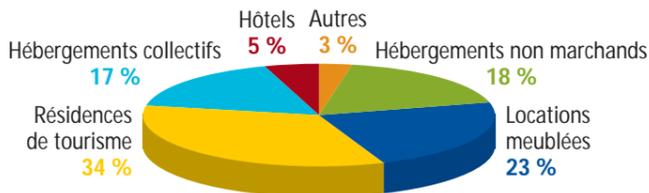
Depuis ce printemps le site www.maurienne-tourisme.com est en ligne. Il permet d'obtenir des informations mises à jour en temps réel sur l'offre touristique, l'enneigement, la météo, l'ouverture des cols... Sa fréquentation est en hausse constante et dépasse la moyenne d'une cinquantaine de connexions/heure.

En plus de la recherche d'informations touristiques, des annuaires de prestataires et des webcam, il permet la réservation en ligne.

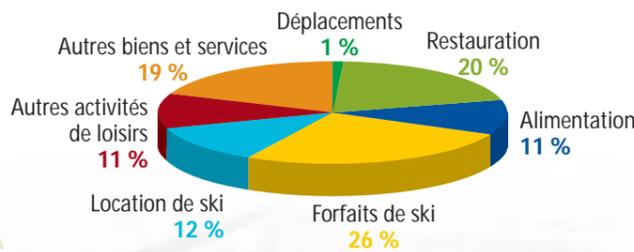
Plus de 2 500 meublés et 300 gîtes de France répartis sur 22 communes sont proposés à la vente en ligne. Celle-ci affiche une croissance très importante de 110% en 1 an : de 555 locations de juillet à octobre 2004, on atteint les 1 170 locations de juillet à octobre 2005.

Lorsque les remontées mécaniques et les cours de ski auront été intégrés au système, ces chiffres devraient s'envoler.

Répartition des nuitées touristiques par mode d'hébergement



Ventilation des dépenses des touristes (hors hébergements)



Le média Internet est le premier mode d'information de nos clients (étude SPM-IPSOS Maurienne 2005).

En bref

Pour connaître les nouveautés dans les stations, le programme des animations de cet hiver, abonnez-vous à la lettre d'information électronique de la Maurienne. Il suffit de nous retourner le coupon ci-dessous.

ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner à la newsletter

HIVER ETE

Email :

Nous retrouver ce coupon par courrier ou nous adressez un email aux adresses suivante

Syndicat du Pays de Maurienne
BP 82
73303 ST JEAN DE MAURIENNE Cedex
Email : info@maurienne-tourisme.com

Les nouveaux autocollants du Pays de Maurienne sont à votre disposition dans tous les offices de tourisme de Maurienne.



Chambres d'hôtes

En comparaison d'autres territoires, la Maurienne est pauvre en chambres et tables d'hôtes. Afin de renforcer notre offre dans ce mode d'hébergement qui est très prisé des touristes et pour inciter les porteurs de projets à proposer des hébergements de qualité, un dispositif d'aide à la création a été mis en place.

Il permettra d'apporter une aide substantielle à la réalisation de chambres d'hôtes visant un classement trois étoiles et plus.

Pour répondre aux attentes de toutes les clientèles, l'obtention du label Haute Qualité Environnementale ou Accueil et Handicap sera pris en compte dans le calcul de la subvention versée.

L'objectif de cette mesure est de créer 100 lits en 5 ans. Pour tout renseignement sur le dispositif d'aide régionale, le règlement d'attribution des subventions est consultable et téléchargeable sur le site www.maurienne.fr à la rubrique documentation.

Le Chalet Lavis-Trafford a reçu le prix départemental des gîtes et chambres d'hôtes de caractère en 2005





Les espaces publics numériques de la CCCM*

Le Programme Leader + Pays de Maurienne a financé la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (CCCM) pour le développement de l'Espace Public Numérique (EPN). En clair, La CCCM met à disposition de ses habitants un accès optimisé aux technologies de l'Internet en terme de débits mais aussi d'accompagnement humain. Point central de ce réseau, l'Espace Jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne, situé à côté du lycée. Témoignage de M. Lauerjat, responsable.

Pouvez vous nous expliquer le fonctionnement de l'Espace Public Numérique ?

La carte d'abonnement de la CCCM vous permet de consulter Internet pour une somme modique (15 cents l'heure de connexion) et d'être accompagné, ou non, dans vos recherches.

Pour les 6 autres Espaces Publics Numériques de la CCCM comment procéder ?

Les 7 EPN constituent un réseau qui maillent le territoire de la CCCM. Ils sont toujours ouverts en présence d'un animateur. Pour connaître les lieux et horaires d'ouverture de ces EPN, vous pouvez venir à l'Espace Jeunes ou consulter le site web www.coeurdemaurienne.com

Qui fréquente ces lieux ? Quelles sont les activités proposées ?

Pendant les séances en accès libre, le public est vraiment très varié. Toutes les tranches d'âges sont représentées et tous les niveaux de connaissances de l'Informatique. Les animateurs sont disponibles pour accompagner tout le monde à la découverte de l'Internet. Nos missions vont de l'encadrement d'une personne qui fait ses premiers pas sur Internet, jusqu'à des aides ponctuelles aux personnes qui veulent s'initier à la création de blogs avec DOTCLEAR et le langage PHP par exemple.

Et pour les personnes qui veulent aller plus loin ?

On a mis en place des ateliers sur des thèmes qui peuvent évoluer suivant des demandes collectives. Pour l'instant nous avons déjà mis en place des ateliers sur la photo numérique, la vidéo numérique, l'aide à la création de sites webs, la familiarisation aux logiciels libres, ou encore des séances d'initiation et de sensibilisation à la bureautique. Alors à bientôt dans les 7 espaces de la CCCM.

Espaces Jeunes

Communauté de Communes Cœur de Maurienne
383, avenue du Mont-Cenis
73300 ST JEAN-DE-MAURIENNE

Tél. 04 79 59 94 95 - Fax : 04 79 59 97 37

Email : espacejeunes@coeurdemaurienne.com

* Hermillon, Le châtel, Montvernier, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villardondran.



Le programme LEADER +



Le programme LEADER + (Liaisons Entre les Acteurs de Développement de l'Economie Rurale) Pays de Maurienne est un programme européen au service des zones rurales qui associe les acteurs locaux au devenir de leur territoire.

Il permet l'expérimentation de projets TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) visant au développement du territoire. Les projets devront contribuer à améliorer la compétitivité globale de la Maurienne dans le déploiement de nouvelles formes d'activités liées à l'usage des TIC, à la sensibilisation des acteurs aux TIC et à la mise en réseau des acteurs locaux.

Seront aidés en priorité les projets :

- Innovants et reproductibles.
- Collectifs – éventuellement individuels s'ils ont un impact sur le territoire.
- Qui auront un effet de levier dans l'appropriation des TIC.
- Etc..... proposez-nous vos idées !

Vous êtes un acteur public ou privé :

Une commune, un établissement public, une association, une chambre consulaire, un centre de formation, une entreprise, un particulier, un agriculteur, un syndicat...

Vous avez un projet, contacter :

Christophe CHABRIER - Chargé de Mission Leader +

Le Syndicat du Pays de Maurienne
Centre d'Affaires et de Ressources
Avenue d'Italie - 73300 ST JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. 04 79 83 52 62 - Email : leader.spm@wanadoo.fr

La Coopération entre territoires

La classification de notre vallée de la Maurienne parmi les 140 territoires Leader + en France, nous ouvre l'opportunité unique de coopérer avec les territoires ruraux nationaux et européens. Nous pouvons vous aider à monter une véritable action commune avec des partenaires extérieurs à notre territoire pour échanger sur de nouvelles expériences.

Exemples d'opérations soutenues :

- Les stations de Maurienne en images sur le portail touristique de la Maurienne (www.maurienne-tourisme.com)

Le Comité des Stations de Maurienne a souhaité mettre en place un réseau de 19 webcam sur le portail touristique de la Maurienne. Les webcam permettent de renseigner le client en temps réel sur des informations telles que la météo, l'enneigement, l'état des routes, la fréquentation des sites, sans qu'une quelconque mise à jour ne soit nécessaire.

Depuis l'hiver 2004 toutes les stations de Maurienne sont donc «visionnables» sur Internet. Leader + a soutenu ce projet en lui accordant 38 885 € de subvention, pour un coût total de 77 770 €, car c'est un outil commun et innovant de promotion pour l'ensemble des stations de Maurienne.

- Étude préalable à la réhabilitation d'une maison traditionnelle à Villarodin-Bourget.

6 000 € sur un coût total de 14 855 € ont été accordés à la commune de Villarodin-Bourget car le programme Leader + accompagne les études architecturales visant la réhabilitation du patrimoine selon des méthodes traditionnelles.

Brève

Bilan chiffré après 3 années d'exécution du programme : au 1^{er} Octobre 2005, 81 opérations ont été soutenues par le programme Leader + Pays de Maurienne pour un montant de 980 338 €. Ce qui correspond à 62 % des fonds structurels européens qui sont à programmer jusqu'au 31 décembre 2007.

ZOOM sur un projet : «Des Tic pour le locatif»

Le Pays de Maurienne n'échappe pas à l'insuffisance de logements locatifs en milieu rural. Pour y remédier, le Syndicat du Pays de Maurienne, subventionné par le programme Leader +, a engagé la création d'un site Internet qui met en relation, en temps réel, l'offre et la demande de logements non touristiques. Via leur ordinateur ou ceux de différents points accessibles au public (dans les mairies ou Espaces Publics Numériques) les propriétaires et les personnes en recherche peuvent consulter les offres et les demandes en matière d'habitat locatif non touristique.

Comment procéder sur le site web www.maurienne.fr ?

Je suis propriétaire et je veux déposer mon offre locative : Je mets à disposition mon logement sur le site Internet en passant une convention avec le Bureau de l'Habitat (CAL-PACT) à Saint-Jean-de-Maurienne.

Je suis à la recherche d'un logement :

Je visite le site web où me sont succinctement décrits les logements. Je sélectionne ensuite ceux qui m'intéressent et reçois par email, dès que je me suis identifié, une fiche «mise en contact». Je peux alors contacter le propriétaire avec tous les détails du logement qui me sont fournis.

Quand ?

Tout de suite, le site est opérationnel : www.maurienne.fr.

CAL PACT - Maison de l'habitat
37, rue Ducros - 73300 ST JEAN-DE-MAURIENNE

Tél. 04 79 64 38 86

Email : calpact-maurienne@wanadoo.fr

Permanence : du lundi au vendredi
(sauf mercredi) de 13h30 à 17h



Directeur de publication :
Marc TOURNABIEN

Avec la participation de : V. Daumont,
J. Ricard, R. Vanin, L. Veuillen

Crédit photos :
Vincent photo, Espace Jeunes,
Leader + SPM

Conception et réalisation :
Pamplemousse 04 79 37 87 66

Tirage : 18 600 exemplaires

